

Roberts,	Sharp,	Tolmie,	Watson,
Rochon,	Stafford,	Trudeau,	Weatherhead,
Rock,	Stanbury,	Trudel,	Whelan,
Roy (Timmins),	Stewart (Cochrane),	Turner	Whiting,
Ryan,	Sulatycky,	(London-Est),	Yanakis—101.
Serré,	Sullivan,		

## CONTRE

## Messieurs

Alkenbrack,	Forrestall,	MacInnis,	Ricard,
Barnett,	Fortin,	MacInnis (M <sup>me</sup> ),	Ritchie,
Beaudoin,	Gilbert,	MacLean,	Rodrigue,
Bell,	Godin,	Macquarrie,	Rondeau,
Benjamin,	Gundlock,	McCleave,	Rose,
Bigg,	Hales,	McCutcheon,	Rynard,
Burton,	Harkness,	McGrath,	Saltsman,
Carter,	Hees,	McIntosh,	Schreyer,
Code,	Howard (Skeena),	McKinley,	Schumacher,
Comeau,	Howe,	McQuaid,	Scott,
Crouse,	Knowles (Winnipeg-	Mather,	Skoberg,
Danforth,	Nord-Centre),	Matte,	Skoreyko,
Diefenbaker,	Knowles (Norfolk-	Mazankowski,	Stanfield,
Dinsdale,	Haldimand),	Monteith,	Stewart (Marquette),
Dionne,	Lambert	Muir (Cape Breton-	Thomas (Moncton),
Douglas (Nanaïmo-	(Edmonton-Ouest),	The Sydneys),	Thompson
Cowichan-	Laprise,	Nesbitt,	(Red Deer),
Les Îles),	Latulippe,	Nystrom,	Winch,
Dumont,	Lewis,	Paproski,	Woolliams,
Fairweather,	Lundrigan,	Peddle,	Yewchuk—75.
Flemming,	MacEwan,		

En conséquence, ledit Bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et le comité ayant fait rapport de l'état de la question obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté sans amendement le Bill C-102, Loi modifiant la Loi sur les brevets, la Loi sur les marques de commerce et la Loi des aliments et drogues.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ainsi que d'autres dispositions législatives relatives aux questions visées par certaines de ces modifications.—*M. Benson.*

---

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Guilbault en remplacement de M. Guay (Saint-Boniface) sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Mather en remplacement de M. Benjamin sur la liste des membres du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.